

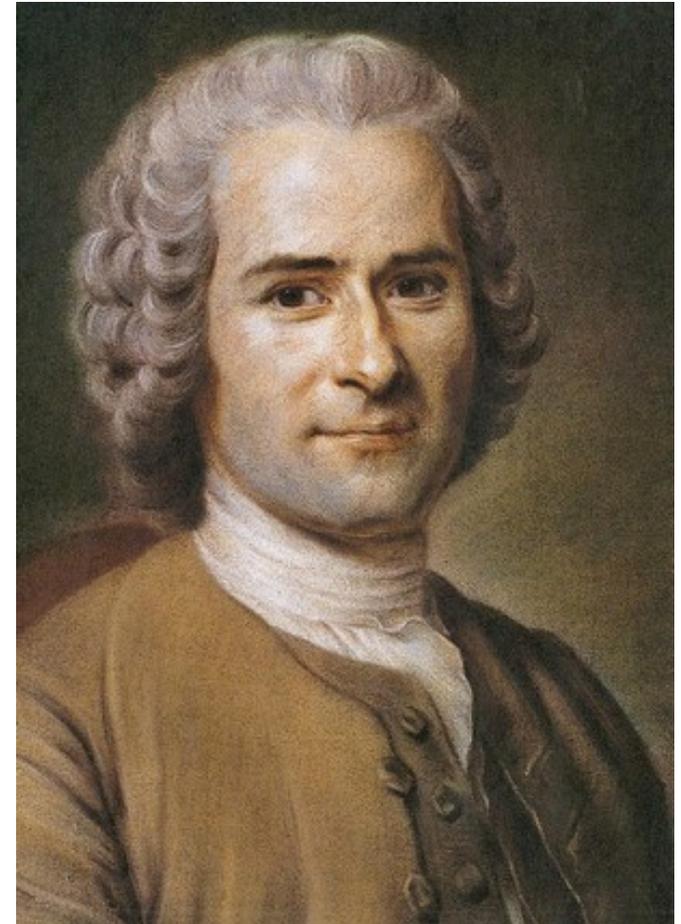
A

Texte simplifié en langage actuel

Vous pensez que la société est stable, sans imaginer que tout cela sera forcément renversé par des révolutions. Nous approchons de ce moment où les révolutions vont éclater. Il n'est pas naturel d'être prince, riche ou grand seigneur. Celui qui ne travaille pas et dépense en loisir ce qu'il n'a pas gagné lui-même le vole. Il doit en travail ce qu'il coûte à la société. Il n'y a pas d'exception.

Travailler est donc un devoir indispensable pour l'homme. Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen qui ne vit pas de son travail est un voleur.

D'après Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, livre III, 1762



Réplique du portrait du philosophe exposé au Salon de 1753 par Maurice Quentin de la Tour, pastel sur papier, 45 x 35,5 cm, fin XVIIIe siècle, Musée Antoine Lécuyer

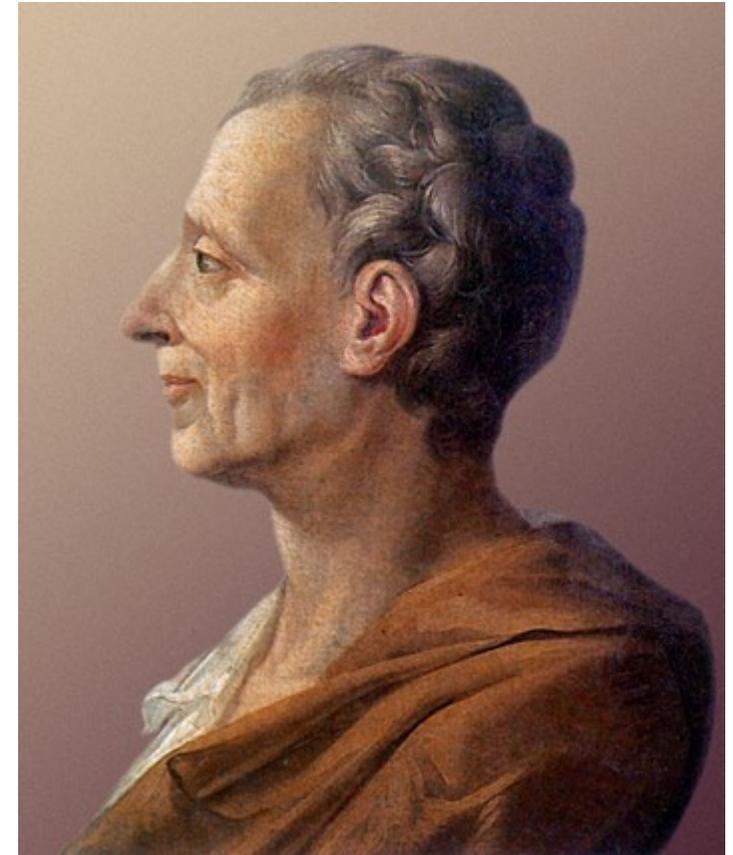
Les idées des philosophes

B

Texte simplifié en langage actuel

Il y a dans chaque État trois sortes de pouvoirs : le pouvoir législatif, c'est-à-dire faire les lois, le pouvoir exécutif qui consiste à faire appliquer la loi et le pouvoir de juger. Lorsque une même personne contrôle le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, il n'y a pas de liberté, parce qu'on peut craindre cette même personne fasse des lois injustes et excessives et les fasse appliquer par la force.

D'après Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 1748



Portrait du philosophe, huile sur toile, 63 x 52 cm, XVIIIe siècle, Musée du château de Versailles

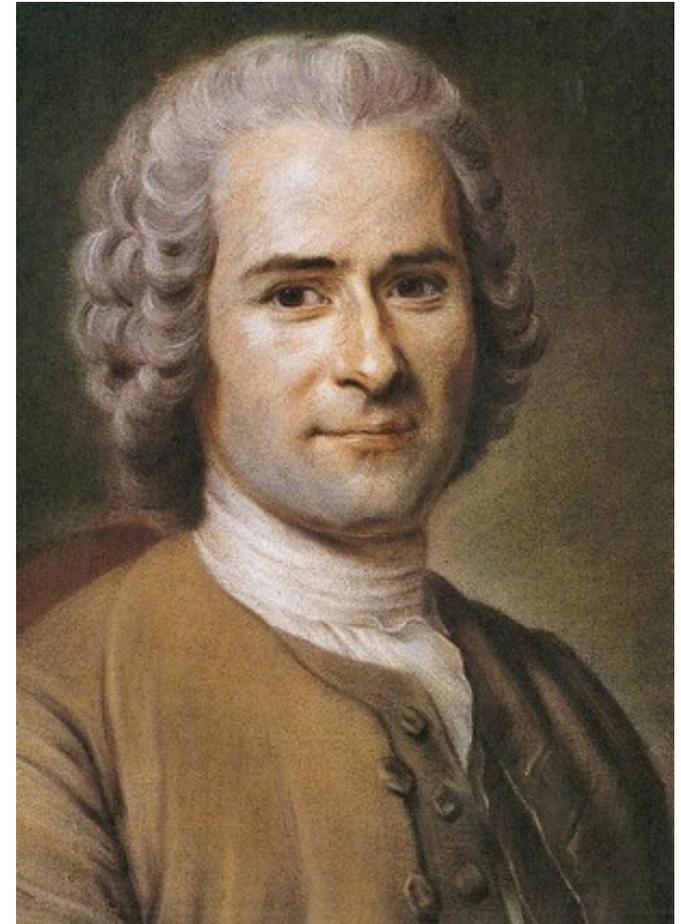
C

Texte simplifié en langage actuel

Un pays doit être dirigé en respectant la volonté de tout son peuple. Le peuple qui obéit aux lois doit en être l'auteur. Le pouvoir de faire la loi (le pouvoir législatif) appartient au peuple et ne peut appartenir qu'à lui.

Toute loi qui n'a pas été approuvée par le vote du peuple est nulle. Pour faire respecter les lois, il faut des ministres (un gouvernement), mais ces ministres doivent obéir aux décisions du peuple.

Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, 1762



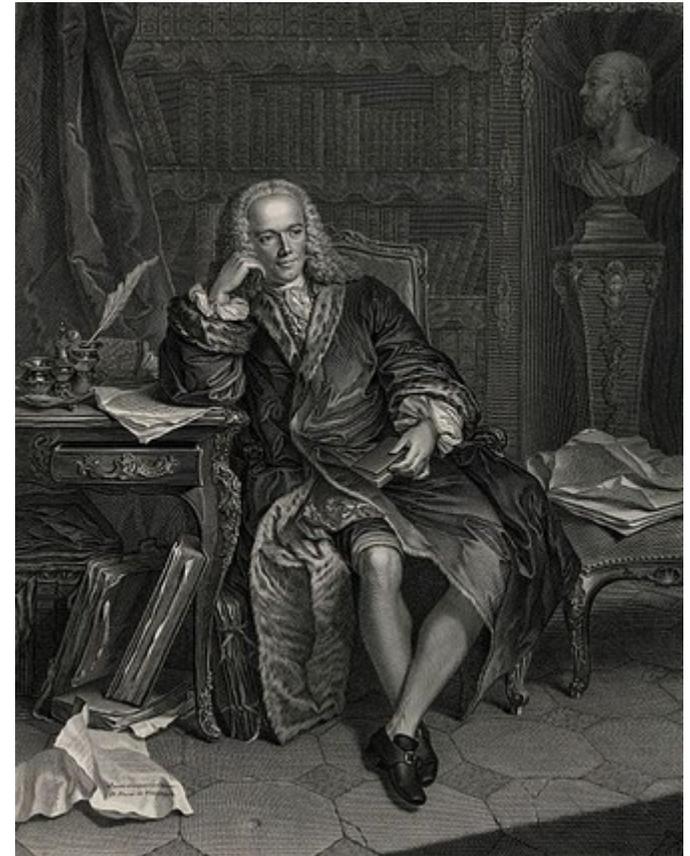
Réplique du portrait du philosophe exposé au Salon de 1753 par Maurice Quentin de la Tour, pastel sur papier, 45 x 35,5 cm, fin XVIIIe siècle, Musée Antoine Lécuyer

D

Texte simplifié en langage actuel

Tout commerce doit être libre. Il suffit au gouvernement de supprimer les interdictions gênant le commerce intérieur et extérieur, de supprimer ou de réduire les taxes sur les transports par bateau et les péages pour passer les ponts. Il suffit de supprimer les avantages commerciaux réservés aux habitants d'une province ou d'une ville par rapport aux commerçants venus d'ailleurs. Dans certaines provinces, il lui suffit aussi de stimuler l'agriculture en encourageant le commerce.

D'après François Quesnay, article « Grains »
L'Encyclopédie, 1751-1772



Portrait du philosophe réalisé par Jean-Charles François d'après une peinture de Jean-Martial Frédou.

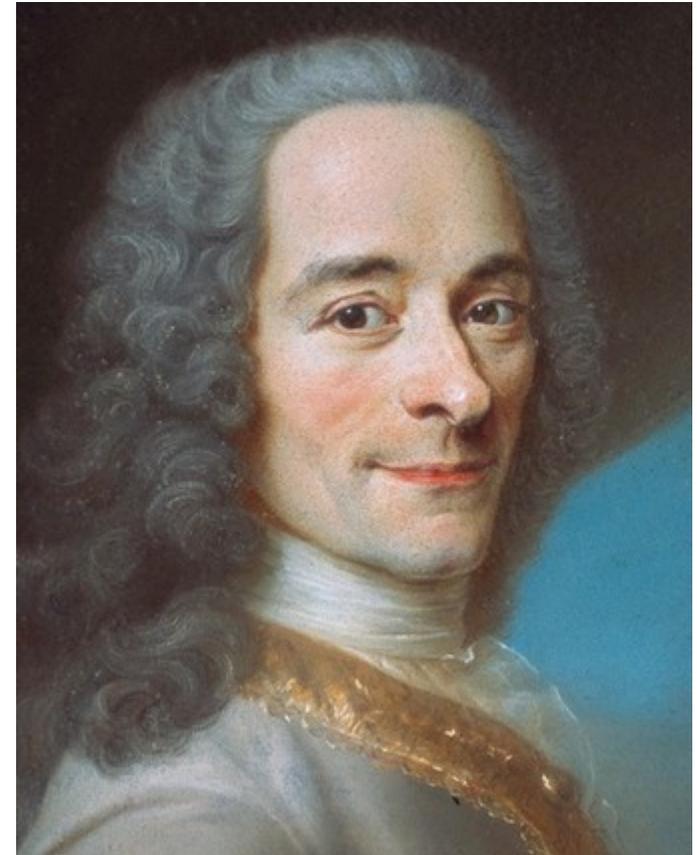
E

Texte simplifié en langage actuel

Lorsque le chevalier de La Barre fut accusé d'avoir chanté des chansons anti-religieuses et même d'avoir passé devant un défilé de moines capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges de la ville d'Abbeville ordonnèrent non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûlât son corps à petit feu, mais ils le firent aussi torturer pour savoir précisément combien de chansons il avait chantées, et combien de défilés religieux il avait vus passer, le chapeau sur la tête.

Ce n'est pas dans le 13e ou le 14e siècle que cette aventure est arrivée, c'est dans le 18e. Les pays voisins admirèrent la France pour ses spectacles, ses romans, ses jolis vers. Ils ne savent pas qu'il n'y a pas finalement de pays plus cruel que la France. Les Russes passaient pour des barbares en 1700, nous ne sommes qu'en 1769 ; l'impératrice de Russie vient de donner à son pays de grandes lois. La plus remarquable est la tolérance universelle, la seconde est l'interdiction de la torture.

D'après Voltaire, article « Torture », *Dictionnaire philosophique portatif*, Genève, 1764



Portrait du philosophe par Maurice Quentin de la Tour, pastel, 60 x 50 cm, 1736 siècle, Château de Voltaire